© Bacho12345 / Dreamstime

Compte tenu du succès rencontré, la mise au concours pour la promotion de projets par l'ISFM aura désormais lieu chaque année.

Soutenir la formation postgraduée: appel à idées de projets

Promotion de projets 2024 par l'ISFM L'ISFM lance une nouvelle mise au concours pour la promotion de projets avec quelques nouveautés pour l'édition 2024: la mise au concours a désormais lieu chaque année, elle est ouverte à de nouveaux formats et les responsables de formation mais aussi les médecins en formation peuvent soumettre leurs idées. Nous sommes impatients de connaître les vôtres!

Eva K. Hennel[a], Monika Brodmann Maeder[b]
[a] Dre méd., PhD, responsable scientifique Recherche et développement de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), [b] Dre méd., p.-d. et MME, présidente de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

L'une des principales missions de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) est de soutenir activement les responsables de formation et les médecins en formation et de développer la formation médicale postgraduée. C'est pourquoi, depuis 2013, l'ISFM lance tous les deux ans un appel à idées pour sa promotion de projets. Étant donné que jusqu'ici, le nombre de projets susceptibles d'être primés a continuellement dépassé le nombre de ceux qui ont pu être soutenus, la mise au concours aura désormais lieu tous les ans. Les critères formels de soumission sont à présent plus larges et les thèmes et formats sont posés de manière aussi ouverte que possible afin de laisser place à vos idées. Nouveauté, non seulement les responsables de formation mais aussi les médecins en formation peuvent soumettre leurs idées. Nous sommes impatients de connaître les vôtres!

Contenu du projet et format

L'appel à candidatures pour la promotion de projets de l'ISFM s'adresse aux médecins en formation et aux responsables de formation des établissements de formation postgraduée suisses reconnus – qu'il s'agisse de personnes individuelles ou d'équipes. Les projets portant sur des thèmes qui relèvent des activités de l'ISFM sont les bienvenus: enseignement basé sur les compétences, Entrustable Professional Activities (EPA), Faculty Development, santé planétaire, formation postgraduée ambulatoire, continuum entre la formation prégraduée et la formation postgraduée, objectifs de formation généraux (Objectifs de formation généraux | ISFM). D'autres thèmes sont bien évidemment possibles, pour autant qu'ils soient pertinents pour la formation médicale postgraduée. Pour tous les projets, il convient d'expliquer la manière dont la perspective des médecins en formation est prise en compte. Pour la première fois, non seulement des projets (didactiques), mais aussi des projets de recherche au sens strict du terme sont encouragés. Si votre idée de projet est d'un tout autre format, veuillez prendre contact au préalable.

Les projets, déposés par des personnes individuelles ou des équipes, doivent porter sur un thème en lien avec les activités de l'ISFM.

Conditions préalables

Les demandes en vue de la promotion d'un projet par l'ISFM doivent être soumises comme décrit sur le site internet (Promotion de projets par l'ISFM - soutenir la formation postgraduée | ISFM). Le projet soumis doit être conforme à la stratégie de l'ISFM (stratégie_siwf_f.pdf), être pertinent pour la formation médicale postgraduée en Suisse, présenter un objectif ou une question de recherche clairement formulé et une méthodologie appropriée, et être réalisable. Le projet devrait être achevé d'ici fin juillet 2025, un premier rapport intermédiaire étant attendu pour décembre 2024. Les critères d'évaluation détaillés qui seront utilisés par le jury sont disponibles sur le site internet susmentionné.

Le projet devrait être achevé d'ici fin juillet 2025, un premier rapport intermédiaire étant attendu pour décembre 2024.

Déroulement

Les idées de projet peuvent être déposées jusqu'au 15 mars 2024. Ensuite, un jury de l'ISFM évaluera les candidatures reçues en fonction des critères d'évaluation. Les membres du jury devraient décider à la mi-mai 2024 quels projets peuvent être soutenus et dans quelle mesure. La répartition et l'utilisation de la somme totale à disposition relèvent de la compétence du jury.

Diffusion des idées

Les projets menés à terme sont publiés sur le site www.siwf.ch et éventuellement dans le Bulletin des médecins suisses, et présentés au symposium MedEd de l'ISFM. Les résultats des projets soutenus sont ainsi rendus accessibles à un plus large public et devraient donner de nouvelles impulsions à d'autres projets visant à améliorer la formation médicale postgraduée.

Correspondance
info[at]siwf.ch

Promotion de projets par l'ISFM: soumettez votre projet sans attendre!

L'ISFM encourage les projets qui soutiennent la formation des médecins. La participation est ouverte aux médecins ayant une fonction dans la formation médicale postgraduée ou suivant une formation postgraduée dans un établissement de formation suisse reconnu. Pour la première fois, les projets de recherche peuvent être soumis en plus des projets (didactiques). Veuillez suivre les instructions sur notre site internet https://www.siwf.ch/fr/projets/promotion-de-projets-par-l-isf.cfm.

Délai: 15 mars 2024

Mentions légales: l'ISFM se réserve le droit d'annuler le concours en cas de circonstances particulières ou de modifier les conditions de participation et le montant des contributions. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours et tout recours juridique est exclu. Les membres du jury ne peuvent pas poser leur candidature au concours de promotion de projets de l'ISFM.